Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 17 novembre 2026

Convertir ses déchets verts pour limiter les apports en déchetterie et stopper le brûlage



La communauté de communes Pays des Sorgues Monts de Vaucluse propose d'aider ses habitants à convertir leurs déchets verts en une ressource pour leur jardin afin d'éradiquer le brûlage et de limiter l'apport de ces déchets en déchetterie.

Broyer les déchets verts afin de réduire, voire de stopper, le brûlage, c'est ce qu'encourage de faire la communauté de communes Pays des Sorgues Monts de Vaucluse. Dans le cadre d'un projet soutenu par la Région Sud et l'Ademe pour la lutte contre le brûlage des végétaux, la communauté de communes propose à ses habitants de faciliter l'acquisition de matériel pour stopper le brûlage et limiter l'apport de déchets verts en déchetterie.

Selon l'agence de santé publique, le brûlage de déchets verts engendre 48 000 décès par an en France. Il émet des gaz à effet de serre qui sont dangereux tant pour la santé que pour l'environnement. Par comparaison, brûler 50 kg de déchets verts émet autant de particules que 13000 km parcourus par une voiture diesel récente. De plus, 1 tonne de déchets verts coûte environ 60€ à traiter en déchetterie. L'année dernière, 4089 tonnes ont été déposées en déchetterie pour un coût total de 245 340€.

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 17 novembre 2026

Pays des Sorgues Monts de Vaucluse vous aide à recycler vos déchets verts

Ainsi, la communauté de communes Pays des Sorgues Monts de Vaucluse propose deux solutions pour éviter l'apport de déchets verts en déchetterie et éradiquer le brûlage. La première étant une aide financière de 20% du prix d'achat neuf ou d'occasion d'un broyeur (puissance minimum de 2000W), d'une tondeuse mulching ou d'un kit tondeuse mulching (minimum d'achat de 50€ et aide maximum de 150€). Cliquez ici pour savoir comment en bénéficier.

En deuxième solution, la communauté de communes s'allie avec l'association Le Champ des Possibles pour une mise à disposition d'un broyeur thermique et du personnel qualifié à des tarifs avantageux, à partir du mercredi 15 mars. Il est d'ores et déjà possible de s'inscrire pour en bénéficier. Cliquez ici pour en savoir plus.

Que faire de ses déchets verts ?

L'objectif de cette opération est d'inciter les habitants de la communauté des communes à recycler leurs déchets verts pour en faire une ressource pour leur jardin. Le broyage et le paillage de déchets verts sont des solutions pour entretenir un jardin, enrichir naturellement le sol, le protéger du froid l'hiver et limiter l'arrosage en été.

Le mulching est une technique qui consiste à tondre l'herbe très finement sans avoir besoin de la ramasser. Cela permet aux fins brins d'herbes récoltés de se dégrader plus vite sans étouffer la pelouse et de fournir un engrais naturel.

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 17 novembre 2026



V.A.